

action :

n. f., du Latin "accium", vers 1114 ; du latin "agere", agir, vers 1310,
effet de l'ensemble des forces exercées par un système sur un autre.

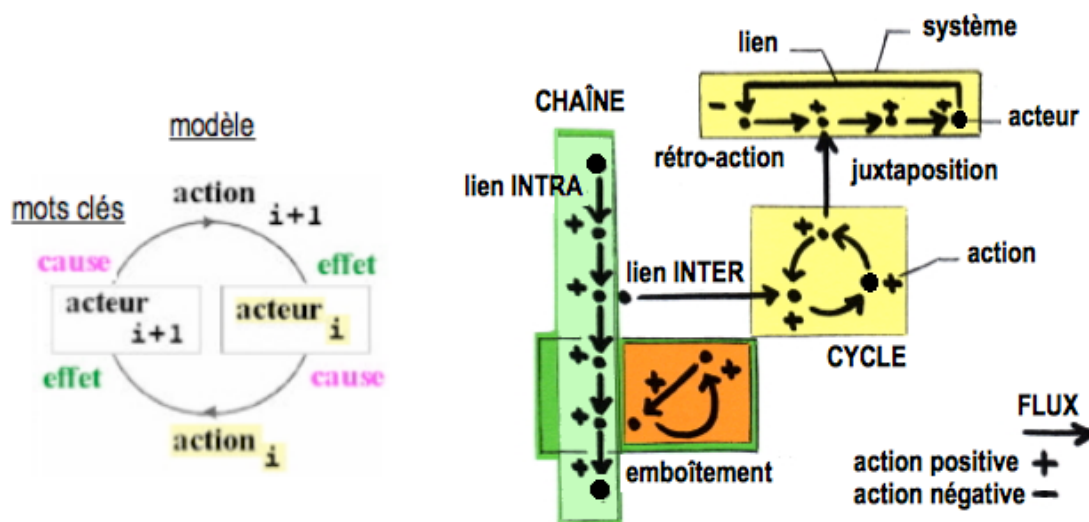
En physique et en **systémique**, chaque **acteur** dans un système est une entité dotée de potentiels qui est susceptible d'exercer quelque action sur quelque autre acteur. En chimie et en systémique, **fait dû à l'opération d'un agent qui produit un effet.**

Processus qui transforme, modifie, ce qui est, il faut bien différencier l'activité, de l'entité initiatrice de l'action (**la cause**), de la transmission d'un vecteur porteur d'une quantité d'énergie, de matière ou d'information, et de ce qui se produit (**l'effet**) pour l'entité continuatrice, objet de l'action. Cet effet (**la réponse**) est mesurable par une quantité, fournie, reçue, transmise, utilisée, d'unités d'énergie par unité de durée, ou par une impulsion. Une action peut faire passer d'un état à un autre, si la stimulation, fournie et reçue, est suffisante (au-delà d'un seuil d'intensité). Cet exercice d'une influence d'un champ de potentiel implique toujours une **réciprocité en réaction**, tant dans les modèles des sciences humaines et économiques qu'en optique, en mécanique ou en électrodynamique.

L'effet produit par la cause initiale devient cause d'un nouvel effet en retour sur la cause initiale.

En **cybernétique** : **processus visant à modifier, l'état ou le comportement d'un système**, au moyen d'un **acteur de réglage**, dit actionneur. Si la **grandeur réglante**, le régulateur, dépend de la commande de compensation et de la consigne du régulateur, mais pas de la durée, c'est un **asservissement** simple. Sinon, c'est une action flottante avec des oscillations. Dans une action dite par dérivation, la grandeur réglante varie comme la dérivée de la commande par rapport au temps (avec proportionnalités linéaires ou par itérations).

En philosophie : acte du point de vue de sa valeur morale, selon **l'intention et l'effet** dans l'exercice de la faculté d'agir, dans la pratique et les faits, et en opposition à la pensée, et aux paroles.



Pour compléter, voir à : acte, acteur, actant, agent, modifier, seuil, **système**

Pour approfondir, voir à : [action \(fiche détaillée\)](#)